

**Moyen pour ôter son mauvais goût à l'huile de foie de morue.**—M. le Dr de Pontévés recommande de mêler intimement une cuillerée à bouche de cette huile avec un jaune d'œuf et dix gouttes d'alcoolat de menthe, puis un demi verre d'eau et du sucre, de manière à obtenir un lait de poule, qui diffère très peu du lait de poule ordinaire. De la sorte on ne retrouve, ni le goût, ni l'odeur caractéristiques de l'huile de foie de morue, et les malades prennent ce liquide sans répugnance. En outre, l'huile étant rendue miscible avec l'eau en toutes proportions, est véritablement émulsionnée comme les graisses au moment où elles pénètrent dans les vaisseaux chylifères, par conséquent, l'absorption en est plus assurée. (*J. de méd. et de pharm.*)

Nous avons déjà indiqué ce moyen pour faire absorber l'huile de ricin : avec cette dernière on obtient en général une purgation par ce que les huiles végétales sont plus difficilement digérées que les huiles animales. Mais s'il se montre aussi de la diarrhée pendant l'emploi de l'huile de foie de morue, il faut en cesser l'usage, elle ne peut être alors que nuisible. Pour en faciliter l'absorption, il faut faire un certain exercice qui permet à l'organisme d'en effectuer la combustion, ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut se montrer efficace.—*Le Praticien.*

**Vomissements incoercibles de la grossesse.**—M. SÉE indique les deux moyens qu'il emploie le plus souvent chez les femmes enceintes de vomissements incoercibles. Le premier consiste dans l'emploi de l'alcool sous forme ou d'eau-de-vie ou de kirsch à la dose d'un verre à liqueur environ à chaque repas ; mais il est nécessaire de continuer ainsi l'usage de ce médicament pendant longtemps pour réussir. L'autre moyen est le bromure de potassium qu'on doit donner à la dose de trois ou quatre grammes par jour ; ce procédé n'a aucun inconvénient ni pour la mère ni pour l'enfant. M. Sée dit même avoir vu un enfant naître avec de l'acné bromurique sans que sa santé générale eût été le moins du monde altérée, malgré le véritable état de saturation par le médicament ; en trois ou quatre jours son éruption qui avait été prisé par un médecin pour un syphilde, disparut complètement sans laisser de traces. (*Journal de méd. et de chir. pratiques.*)—*Le Concours Médical.*